Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260707-DEL_2026_66-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 JUILLET 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 66

Objet : Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le 7 juillet 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 3 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 **- Absents : 1 - Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX, Jessica LEDOULT, Patrice LAFOREST.

Absents excusés : Patrick SIMON ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT

Secrétaire de séance : Patrice LAFOREST

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-15, il est proposé au Conseil Municipal, de désigner un(e) secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** décide de :

- **DÉSIGNER** monsieur Patrice LAFOREST, secrétaire de séance.

La Landec, le 7 juillet 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,

Patrice LAFOREST

Le Maire,

Didier SAILLARD

MAIRIE DE LA LANDEC 22960 (Côtes d'Armor)